

La boucle des vergers



Au cœur du Pays d'Auge, près du village de Cambremer, la boucle des vergers est un **circuit découverte de 4,5 km** qui vous permettra de découvrir les caves de la Famille Grandval, l'église et le manoir de Grandouet.

Un balisage blanc guide tout au long de la randonnée d'une durée d'1h30 environ.

Chaussures de marche recommandées ! Bien entendu, les chiens doivent être tenus en laisse.

Le départ peut se faire soit :

- Du parking des **caves du manoir de Grandouet**

- De la **place de l'Europe** du bourg de Cambremer il est alors possible de retrouver cette boucle par un chemin pédestre en pointillé sur la carte.

Du parking « des caves du manoir » face à l'église, descendre entre le local d'accueil et la cave puis traverser la rivière sur un pont métallique et suivre celle-ci au bout du champ*

Sortir par le passage d'homme, prendre à gauche, suivre chemin creux, emprunter le pont et remonter sur l'autre versant.

Entrer dans le champ et continuer le long de la haie à votre gauche jusqu'à un passage d'homme.

Au sortir de celui-ci emprunter le chemin qui part à 30 m sur votre droite.

A la fin du chemin rentrer dans le champ à votre gauche (la haie est donc sur votre droite). Point de vue sur la vallée du Grandouet.

Au sortir du passage d'homme, prendre à droite vers le bois et retrouver le chemin après la barrière en bois.

Au premier croisement prendre à gauche en longeant le bois traverser la route de l'Eglise de Grandouet et poursuivre sur 200 m.

Emprunter le chemin de gauche qui descend vers la rivière (jolis points de vue) ; ne pas franchir celle-ci mais la suivre en pénétrant dans un champ par un passage d'homme.

Emprunter les dalles de béton pour remonter vers le haut du champ (sur 50 m) où vous trouverez un passage d'homme qui vous permettra d'entrer dans le verger « basse tige ».

Longer la haie du bas jusqu'à une barrière métallique qui redonne sur la route de l'église. Regagner le parking par cette route.

() Par temps humide et pour le moment il est conseillé au départ de rejoindre l'église puis de prendre la route à gauche (Nord Ouest) vers Cambremer sur 500 m. A la table de pique-nique descendre par le chemin creux vers la rivière.*

Retrouvez le parcours sur citytrail



Le mot de l'équipe municipale

Lorsque nous nous sommes présentés aux élections de 2020, l'une de nos priorités était de vous tenir régulièrement informés de notre action. Trois ans plus tard, force est de constater que nous n'avons pas tenu nos promesses, puisqu'il s'est écoulé pas moins de deux ans entre

le dernier bulletin municipal et celui que vous tenez entre vos mains...

Nous sommes donc particulièrement heureux de vous proposer ce nouveau numéro qui vous présentera le Cambremer de dans 20 ans, le compostage collectif en service

depuis peu, les aménagements prévus autour du City Stade, le départ de La Poste, et un beau sentier de randonnée ouvert depuis quelques temps.

Bonne lecture et à bientôt.

L'équipe municipale.

Gros plan sur...

L'étude d'urbanisme 2022-2023

Dans le cadre de la démarche «Petites villes de Demain», nous avons lancé, en collaboration avec l'Agglo de Lisieux et l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) une étude d'identification des facteurs d'attractivité de Cambremer.

L'étude avait pour vocation de définir de manière concertée avec nous, les habitants de Cambremer et les partenaires, un plan guide pour le réaménagement du bourg.

Cette étude, en plusieurs phases, s'est déroulée de Novembre 2022 à l'été 2023.

au développement du dispositif PVD, qui nous permet, grâce à vos réponses de récolter votre vision du Cambremer de demain.

La première phase, fin 2022, a consisté

à recueillir les avis du public au travers de questionnaires en ligne, de conversations sur le marché ou à la sortie de l'école. 76 réponses ont été obtenues (53 en lignes et 23 questionnaires papier).

Plusieurs scénarios du « futur » Cambremer, élaborés à partir des réponses obtenues à la première phase, ont été proposés. A charge ensuite, à chacun des présents, de se l'approprier et de formuler des propositions allant dans le sens du scénario.

De ces ateliers est issu un « plan d'actions global » portant sur les points suivants :

85%

65 personnes interrogées (85%) trouvent que l'offre en équipements et services à Cambremer est adaptée voire parfaitement adaptée

54%

41 personnes interrogées (54%) trouvent que les espaces publics à Cambremer sont moyennement agréables voire désagréables.

76%

58 personnes interrogées (76%) trouvent que l'offre commerciale de Cambremer est adaptée voire parfaitement adaptée.

C'est une étape préalable obligatoire

Retrouvez votre mairie en ligne sur www.cambremer.fr

Fermeture de l'agence Postale

A compter du **1er juin**, le bureau de poste ferme ses portes. La baisse du service courrier, la disparition de la permanence de la banque postale, la réduction de l'amplitude horaire et les services dématérialisés auront eu raison de notre agence inaugurée dans les années 50.

La quasi totalité des services postaux (y compris le retrait d'argent au guichet dans la limite de 500 €) seront à partir de cette date **disponibles auprès de la Maison France Service**.

Nous vous rappelons que la Maison France Service est ouverte:

- De **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h30** du **lundi au vendredi** (ouverture à 9h30 le lundi)
- De 9h à 12h30 le samedi.

Cette amplitude permettra un accès plus aisé aux services.

Agenda

- **20/04 - 05/05** Quinzaine commerciale de l'UCAE
- **4 - 5 MAI** Festival des AOC-AOP. Invitée: **La Corse**
- **1er JUIN** Concert Choral à l'église de St Aubin sur Algot
- **2 JUIN** Bingo Bouse (APE)
- **21 JUIN** Fête de la musique !

- Prioriser les lieux de l'offre d'habitat
- Conforter l'offre commerciale
- Maintenir un dynamisme par les équipements publics
- Favoriser les liens et les partage des espaces publics
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
- Conforter les caractéristiques paysagères et écologiques

La troisième et dernière phase, qui s'est conclue par une réunion publique le 04 juillet, a consisté en une série de propositions d'aménagements, issus des réflexions menées sur lors des deux premières phases. Non exhaustives (elles ne reprennent par exemple pas les demandes liées à l'habitat ou à l'offre commerciale), elles permettent cependant de dessiner l'espace public futur de Cambremer :

La transformation des espaces ouverts de l'ilot Hermilly et l'opportunité d'implanter un tiers-lieu à Cambremer (*nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette implantation*)



Le devenir du City-stade : afin de créer un espace convivial au sein du bourg, il a été suggéré de poursuivre la dynamique de loisirs récréatifs en plein-air impulsée par la création du city en amplifiant les usages dédiés aux enfants et adolescents et favoriser les espaces de rencontre publics. Cela se traduit par la mise en place d'une aire de jeux pour les jeunes enfants (déjà implantée), la plantation d'arbres visant à créer des zones ombragées ainsi que d'arbustes fruitiers (en cours). Enfin, une pergola se-

mi-couverte sera installée dans le courant de l'année et permettra aux parents ainsi qu'aux visiteurs de trouver un endroit ombragé et abrité.

La rénovation de l'école et de la bibliothèque : il s'agit là de rénover thermiquement l'école et la bibliothèque, et de réaménager les locaux afin d'agrandir la bibliothèque et adapter l'école aux effectifs actuels. Cette transformation permettra également d'envisager une diversification des usages de ce bâtiment (espace pour les associations, centre de loisirs, petite enfance...). Cette réflexion est en cours avec l'architecte du CAUE.

La pacification des voies départementales : la sécurisation des déplacements piétons et vélos a été un des sujets récurrents lors de la concertation et des échanges avec la commune. Pour répondre à cette problématique, le groupement propose de réfléchir à un nouveau schéma de circulation permettant d'envisager la mise en sens unique de certaines rues (au stade de suggestions à valider avec le Département).

Ce nouveau schéma de circulation est couplé à des propositions d'aménagement spécifiques devant l'école et Rue du Cadran pour ralentir la vitesse de circulation et donner plus de place aux piétons.

La rénovation des Perreaux : lieu d'organisation de fêtes publiques et privées un peu à l'écart du bourg, la commune souhaite pérenniser l'accueil d'événements festifs à destination des habitants de Cambremer en rénovant la salle des Perreaux.

Réflexion sur une potentielle offre à destination de la petite enfance : la commune a souhaité se saisir du sujet pour évaluer l'opportunité de création d'une offre à destination de la petite enfance. Plusieurs formats sont envisa-

geables : Maison des Assistantes Maternelles, micro-crèche... Si aujourd'hui, ce besoin est clairement identifié, la faisabilité technique et financière d'un tel projet reste encore à déterminer selon le format choisi pour cet accueil petite enfance.

Toutes ces pistes dessinent l'avenir



de la commune. Cependant, le dispositif Petite Ville de Demain ne concerne que le cœur de bourg. Ce n'est pas pour autant qu'il nous faudra délaissier, dans les choix que nous ferons dans les années à venir, les alentours du centre, comme par exemple le projet de piste cyclable entre les Trois rois et La Poste ou la rénovation du patrimoine des anciennes communes associées.

L'intégralité de la synthèse de l'étude est consultable sur le site de la commune (https://cambremer.fr/files/actualites/_2023/230713_CAMBREMER_REUNION-PUBLIQUE.pdf) **ou en flashant le QR code ci-dessous :**



Les Bio-seaux, c'est loin d'être sot !

Les déchets organiques représentent encore **un tiers du poids de la poubelle grise...** Ces déchets doivent être transportés et finissent incinérés ou dans des déchèrges alors qu'ils pourraient facilement être valorisés.

C'est dans ce but qu'une directive européenne a été mise en place et qu'elle impose aux communes depuis le 1er janvier l'obligation de mettre à disposition des citoyens des solutions pour composter eux-mêmes ou trier leurs bio déchets.

Si les heureux propriétaires de jardins se sont vu proposer de recevoir gratuitement un composteur (la distribution de ce matériel a eu lieu en début d'année et il est toujours possible de s'inscrire pour en recevoir auprès de l'agglomération*), ceux qui ne disposent pas d'espace où installer ce composteur peuvent désormais participer également au tri des bio déchets : en effet, le 3 février dernier, Cambremer a pro-

cedé à l'inauguration d'une aire de compostage collectif. Située près du parking de l'Europe, elle est constituée de 3 bacs : le **bac central** pour recueillir les déchets (idéalement réduits en petits morceaux pour faciliter leur décomposition), le **bac à matière sèche** (qui doit être répartie par les « contributeurs » sur les déchets à chaque fois qu'ils sont ajoutés), et enfin le **bac de maturation** (fermé par un cadenas) dans lequel les biodéchets se transforment lentement en compost. Lorsque le cycle de maturation sera bouclé, les habitants ayant apporté leurs restes alimentaires seront invités à venir récupérer leur propre compost pour leur permettre créer de jolies jardinières, repoter leurs plantes d'intérieur, créer une mini serre à herbes aromatiques...

Les habitants concernés peuvent retirer en Mairie leur bio-seau, il est gratuit : un petit fascicule explicatif très bien fait leur sera remis avec chaque seau.



Ils pourront également contacter Delphine Dairin membre du Conseil municipal et une des 3 Référents Compost de la Commune afin de convenir d'un rendez-vous en dehors des heures et jours d'ouverture de la Mairie, directement sur l'aire de compostage collectif. Elle aura le plaisir de leur remettre leur bio-seau et leur donnera s'ils le souhaitent des informations sur les bonnes pratiques en matière de compostage collectif (**téléphone 06 16 35 94 36**)

***:demande à effectuer à l'adresse;**

<https://lisieux-normandie.fr/compostage/>



Aménagement du City Stade

Le City stade connaît un réel succès depuis son installation, en 2016. C'est le point de rendez-vous des ados de Cambremer, et c'est tout naturellement que la municipalité a conçu le projet d'y aménager un espace convivial et récréatif, où petits et grands pourront s'installer, autour d'espaces de jeux ou le temps d'un pique-nique.

Dans un premier temps vous avez pu y voir apparaître quelques arbres (tilleul, érable, noyer...) pour, à terme, animer l'environnement et apporter de l'ombrage. Puis des jeux pour enfants de 3 à 6 ans ont été installés, une clôture est prévue afin que les tout petits y jouent en sécurité, accompagnés de leurs parents. Tables de pique-nique et bancs viendront compléter l'ensemble. Enfin, une pergola verra le jour d'ici l'été, pour ceux et celles qui chercheront un espace où s'installer,

protégés du soleil ou de la pluie.

L'espace se prête à d'autres projets, dont certains sont en cours, plantations d'arbres fruitiers et d'arbustes d'ornement, local de rangement à vélos, jeux pour adolescents...

D'ores et déjà, nous serons heureux de vous y accueillir !

